



Délégation de la Commission Européenne au Tchad  
Lettre d'Information - Numéro 3 - Novembre 2004

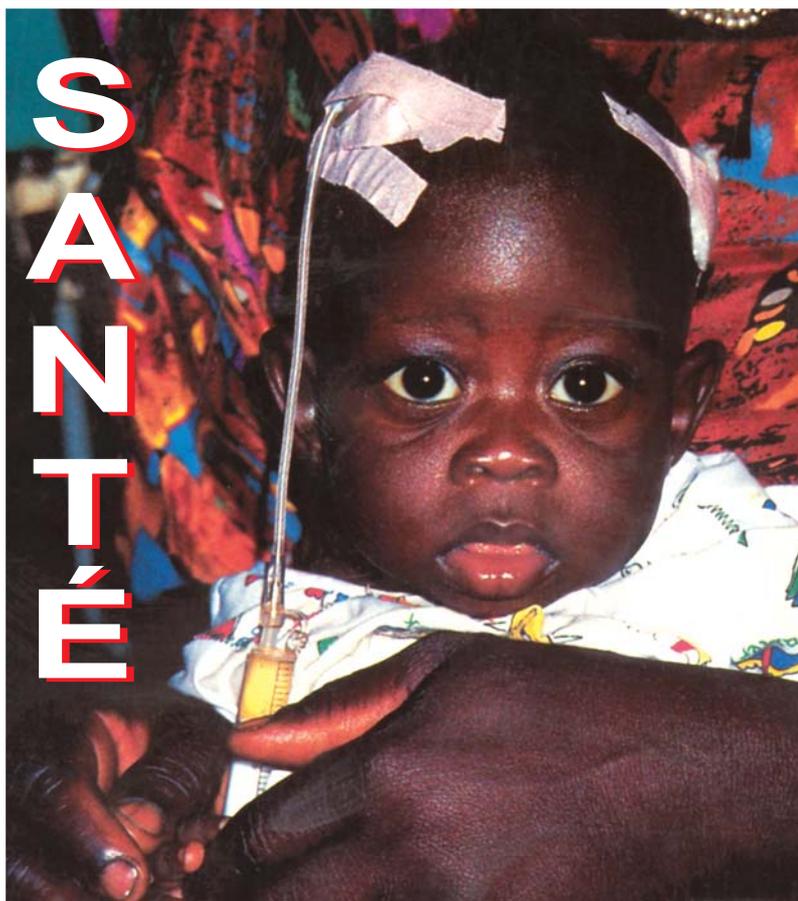


## TRANSPORTS

NEXT PROCHAINE  
2004-2009 COMMISSION



S  
A  
N  
T  
É



L'année qui vient de s'écouler a été intense pour la coopération Tchad / Commission européenne, tant par les événements qui ont secoué le Tchad que par les évolutions institutionnelles de l'Union européenne.

La présente lettre d'information a justement pour objectif de présenter quelques unes des actualités de notre coopération, mais aussi comme d'habitude de fournir des dossiers plus approfondis sur les volets majeurs de l'aide communautaire au Tchad.

Dans ce numéro 3, les secteurs présentés seront ceux des transports et de la santé. Pour le premier, il s'agit du principal secteur de concentration du 9<sup>ème</sup> FED en terme de montants alloués (84 millions d'euros), mais qui correspond aussi à la poursuite de nos engagements précédents. Les travaux sont actuellement en cours d'achèvement, notamment à Moundou et ils seront probablement inaugurés d'ici le début de l'année prochaine. Le secteur de la santé demeure quant à lui, l'un des secteurs prioritaires de nos interventions avec la poursuite du projet santé initié par le 8<sup>ème</sup> FED qui a connu une extension et une augmentation de crédits (42 Millions d'euros) pour sa poursuite durant le 9<sup>ème</sup> FED.

Pour revenir aux événements de ces derniers mois, trois grands événements ont marqué l'actualité européenne :

- Le 1<sup>er</sup> mai 2004, l'entrée dans l'Union européenne des 10 nouveaux Etats membres.
- La signature par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du traité établissant une Constitution pour l'Union européenne, le 29 octobre 2004, à Rome.
- La prise de fonction de la nouvelle Commission européenne, présidée par José Manuel BARROSO, le 22 novembre 2004.

A notre échelon local, de façon plus modeste, la Délégation de la Commission européenne a relevé le défi de la déconcentration, avec, en 2004, un doublement de ses effectifs et la mise en place de nouvelles règles de gestion permettant un transfert de compétences du Siège de Bruxelles à la DCE.

Cette déconcentration permettra un renforcement du partenariat entre le Tchad et la Commission européenne et, à n'en pas douter, une efficacité plus accrue de l'aide européenne au développement.

L'année 2004 s'est également caractérisée par le processus de "revue à mi-parcours". Les grands axes de la stratégie du 9<sup>ème</sup> FED ont été réaffirmés, tant par le Gouvernement tchadien que par la Commission européenne. Cependant, il convient également de répondre aux défis particuliers auxquels est confronté le Tchad (invasion des criquets pèlerins, crise de la filière coton, impact de la crise du Darfour et accueil des réfugiés). De façon spécifique, pour ce dernier point, la Commission européenne a déboursé (en plus de ses engagements antérieurs) 16 Millions d'euros en une année, dont 14 via l'office humanitaire de la CE : ECHO. Un bureau d'ECHO a été ouvert en octobre pour faciliter la mise en œuvre des financements destinés au domaine de l'humanitaire.

Enfin, je souhaiterais profiter de cette période de fin d'année, pour vous souhaiter, en mon nom propre et en celui de toute l'équipe, nos meilleurs vœux pour l'année 2005 et vous donner rendez-vous sur le site web de la Délégation : [www.deltcd.cec.eu.int](http://www.deltcd.cec.eu.int) en ligne depuis le mois de septembre. ●



Robert KREMER

Robert KREMER

Ambassadeur  
Chef de Délégation

## SOMMAIRE

## LES ACTIONS DE COOPÉRATION AU TCHAD

## Dossier : TRANSPORTS

La Situation des Routes au Tchad	3
Les Chantiers en cours : Kélo - Moundou	3
Moundou (Tchad) - N'Gaoundéré (Cameroun)	4-5
Le Mot du Ministre des TPT	6
Les Chantiers à venir : Moundou - Doba - Sahr	6

## Dossier : APPUI À LA POLITIQUE DE SANTÉ

Le Projet Santé 8 <sup>ème</sup> FED	7
Le Projet Santé 8 <sup>ème</sup> FED en quelques faits et chiffres	8-9
Missions dans les Camps de Réfugiés	10



ECHO ouvre un bureau au Tchad 10

## LA VIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Présidence Néerlandaise de l'UE 11  
5<sup>ème</sup> Elargissement de l'UE 11Dossier :  
COMMISSION EUROPÉENNE 12-13

## LA VIE DE LA DÉLÉGATION

La Déconcentration	14
Une équipe renforcée	15
Bienvenue sur le site web de la Délégation	15

## CULTURE

Projet de Soutien aux Initiatives Culturelles Décentralisées	16
Les échos des Projets soutenus par l'UE	16

## Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Concession Caisse Coton - Route de Farcha  
BP 552 - N'Djamena - Tchad

Tél: (235) 52.72.76 / 52.89.77

Fax: (235) 52.71.05

## Lettre d'information n°3 - Novembre 2004

Directeur de publication: Robert Kremer  
Réalisation: Thierry BouchetEmail: [delegation-tchad@cec.eu.int](mailto:delegation-tchad@cec.eu.int)Site Web: <http://www.deltcd.cec.eu.int>



## TRANSPORTS

### La Situation des Routes au Tchad

**L**e Tchad est un vaste territoire doté d'une faible densité de population, ce qui le rend difficile à desservir. D'autres contraintes affectent les transports :

- Enclavement du pays qui ne dispose, ni d'un accès direct à la mer, ni d'un accès à un réseau de chemin de fer.
- Les sols en place sont en général de faible portance et les gisements de roches adaptés à la construction de couches de base ou de couches de roulement, sont rares.
- Malgré le faible trafic, les quelques camions qui circulent sont souvent en surcharges et contribuent à la dégradation des routes.
- Les conditions climatiques sont extrêmes.

*Un réseau soumis à de telles contraintes, ne peut survivre qu'à la condition, de faire l'objet d'un entretien préventif systématique. Le réseau national est donc volontairement limité : 6200 Km, dont une partie est dite « permanente » et une autre « saisonnière ».*

*En 2004, le total des routes bitumées au Tchad (hormis les chantiers en cours) représente 550 Km (dont une partie est dégradée); plus de 800 km du réseau « permanent » subit des coupures durant la saison des pluies et les conditions de circulation (niveaux de service) restent aléatoires et très variables sur tout le réseau national.*

*Cependant, le Tchad est entré dans une période riche en nouveaux investissements routiers: la plus grande partie est réalisée par le biais de subventions de l'Union Européenne (comme la création d'une route d'accès au terminal ferroviaire de N'Gaoundéré depuis Moundou, la création de la route Eré - Kélo, ou bien le bitumage de la route Kélo - Moundou). D'autre part, les revenus pétroliers ont permis de lancer sur ses fonds propres, un programme d'investissement routier comme le pays n'en avait jamais connu. Enfin d'autres investissements importants ont été appuyés par d'autres bailleurs, dont l'Allemagne, la France, la Banque Mondiale, Taiwan, les bailleurs arabes, etc.*

**Dans ce contexte d'extension du réseau revêtu, le renforcement de l'entretien routier est plus que jamais " la clé " qui garantira la durabilité du réseau.** Dans le cas contraire, le manque d'entretien, ou l'entretien irrégulier, conduirait inéluctablement à une dégradation prématurée du réseau.

*Dans ces circonstances, la Commission européenne a appuyé le Gouvernement du Tchad dans sa démarche de diagnostic des problèmes de l'entretien routier et de mise en place de solutions. De même, la Commission européenne accompagne la politique du Gouvernement en finançant la construction d'axes de désenclavement prioritaires. ●*



Entretien routier : dégradation du revêtement



Accidents de la route



Contraintes climatiques

## LES CHANTIERS EN COURS

### Kélo - Moundou

**F**aisant suite à la réalisation de la route Eré - Kélo sur financement de l'UE, ce projet complète le bitumage de l'itinéraire N'Djaména - Moundou de manière à relier, en toutes saisons, les deux pôles économiques du pays. Ce tronçon constitue également un des maillons du corridor Nord-Sud du Tchad dont le débouché, à terme, sera le terminal ferroviaire de N'Gaoundéré au Cameroun.

*Malgré les difficultés, les travaux ont été menés à une cadence remarquable par la société SOGEA-SATOM, ceci sous la supervision du bureau Louis Berger et de la Direction Générale des Routes, en coopération avec les autres partenaires de l'Administration Tchadienne et du Bailleur.*

- 100 km de nouvelle route bitumée seront mis en service avant fin 2004.
- Les 9 km supplémentaires de la traversée de Moundou seront achevés début 2005.

*Ce projet est financé par une subvention non remboursable de l'UE à hauteur de 19 milliards FCFA. ●*



Ouvrage d'art : Le pont sur la Tandjilé



Pulvi-Mixeur pour la couche de base



Compacteurs



Ferrailage du tablier du pont sur la Tandjilé

## LE MOT DU MINISTRE des Travaux Publics et des Transports



**Adoum YOUNOUSMI**  
Ministre des TPT

**D**ans le cadre du Programme Sectoriel des Transports mis en œuvre depuis 2000 par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires au développement, l'essentiel des ressources mobilisées l'est au profit de l'amélioration de nos infrastructures routières et aéroportuaires ; ces investissements visent à aménager ces infrastructures pour les amener - ou malheureusement parfois quand l'entretien a fait défaut, pour leur redonner - un niveau de service adapté à la demande de transport des usagers.

### Les principaux investissements

Nos efforts se concentrent en particulier sur le bitumage des tronçons les plus circulés - ou des tronçons les plus fragiles qui, faute de bons matériaux, sont sujets à des coupures en saison des pluies - du réseau routier prioritaire de 6200 km :

- Massaguet - Ngoura-Bokoro (228 km)
- Kélo - Moundou - Frontière Cameroun (218 km)
- Moundou - Doba - Sarh (300 km)
- Oum Hadjer - Abéché (146 km)
- Bokoro - Arboutchatak (65 km)
- Massaguet - Massakory (68 km)

Et la remise en état des tronçons dégradés :

- N'Djaména - Djermaya - Dandi
- N'Djaména - Guelengdeng

Une telle impulsion dans l'accélération de la construction (ou la réhabilitation) de tronçons revêtus - rappelons que début 99, le Tchad comptait seulement 300 km de routes revêtues - n'a pu voir le jour que grâce à deux contributions essentielles :

• L'Etat Tchadien à travers les revenus pétroliers dont bénéficient depuis peu le secteur des transports : à hauteur de 17 milliards de Fcfa en 2004 et de 30 milliards de Fcfa en 2005 (avec une demande de programmation financière de 16 milliards supplémentaires en 2005) ; une enveloppe de plus de 40 milliards est sollicitée en 2006 dans le cadre du budget-programme 2005-2007.

• L'Union Européenne qui intervient depuis 1999 et interviendra jusqu'en 2007 sous forme de subventions à hauteur de 161 millions d'euros, soit l'équivalent de plus de 105 milliards de francs CFA, pour bitumer 575 km de routes en terre.

Nos autres partenaires traditionnels sont bien sûr présents à nos côtés : la Banque Mondiale, la BAD, la BID, le FKDEA, l'OPEP, la BADEA, l'AFD, la KFW, Taiwan ...

Ce noyau routier revêtu, étendu à près de 1300 km permettra à l'horizon fin 2007 de relier en toutes saisons et à des vitesses moyennes de 70 km/heure N'Djaména à :

- Mongo, Abéché, Adré et la frontière du Soudan
- Kélo, Moundou, Sarh et les frontières du Cameroun et de la RCA
- Les rives du lac Tchad

Parallèlement à l'amélioration du réseau routier national de base, nous poursuivons nos efforts en faveur du désenclavement du milieu rural qui sera desservi par un réseau de pistes rurales à aménager dès 2005 à des degrés divers et dont les principales se grefferont sur le réseau national pour évacuer la production agricole vers les centres de consommation.

### La volonté d'entretenir les routes

**Construire et réhabiliter, c'est bien, ... ; désenclaver, c'est très bien... mais entretenir " en bon père de famille " ce qui a été aménagé à grands frais et avoir des comportements d'utilisateurs responsables, c'est encore mieux ; à défaut, tous ces coûteux investissements se dégradent rapidement et l'on s'installe dans le cercle vicieux de la remise en état répétitive des infrastructures ; par ailleurs, la détérioration accélérée de l'état des routes a un impact négatif sur les coûts d'usage des véhicules (usure prématurée des suspensions, des freins, des pneus, consommation de carburant à la hausse, ...).**

Pour atténuer ces dépenses improductives tant au niveau de l'Etat que des utilisateurs, le MTPT va entreprendre en 2005 une vaste réforme de l'entretien routier, axée sur la notion de niveau de service garanti à l'usager, sur l'entretien préventif de préférence à l'entretien curatif, sur le recours à des PME nationales pour exécuter à moindre coût la plupart des tâches d'entretien courant.

Pour financer les activités d'entretien routier indissociables d'une politique d'investissement, l'Etat a créé en 2000 le Fonds d'Entretien Routier (FER) qui est alimenté par des ressources nationales pérennes ; l'enveloppe allouée sera augmentée de 1,4 milliards de Fcfa en 2005 ; nous avons l'ambition de relever en 2006 cette enveloppe pour la porter à 6,5 milliards de Fcfa et surtout d'utiliser efficacement cette somme grâce à la réforme en cours qui comporte à la fois des mesures de stratégie technique et des mesures de contractualisation. Cet outil de financement qui est géré majoritairement par des représentants du secteur privé, fonctionne de façon très satisfaisante ; il s'agit d'un premier pas vers la création d'une Agence Routière Autonome dont la compétence s'étendrait à la programmation des activités d'entretien et à leur mise en œuvre.

### Nos engagements

Etendre le réseau routier aménagé et le maintenir en bon état pour satisfaire les usagers. ●

**ADOU M YOUNOUSMI**

Ministre des Travaux Publics  
et des Transports

## LES CHANTIERS À VENIR Moundou - Doba - Sahr



Repérages sur le terrain

Les Transports sur le site de la Commission européenne:  
[http://europa.eu.int/comm/transport/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/transport/index_fr.html)

**L'**Union européenne finance la réalisation d'études techniques détaillées visant au bitumage des 300 Km de l'itinéraire Moundou - Doba - Sarh.

A l'heure actuelle, il convient de trouver une solution à l'inexistence d'un réseau permanent sur cet axe. Il s'agit d'un des 3 principaux corridors du Tchad, desservant une région très peuplée et qui est la plus productive du pays (coton, pétrole). Un axe permanent Est-Ouest dans le Sud du Tchad, en prolongement de la nouvelle route financée par l'Union européenne (Moundou - N'Gaoundéré actuellement en cours de travaux), serait bénéfique.

Une fois que les études techniques seront terminées, des négociations, englobant la problématique de l'entretien routier, seront entamées pour décider de l'éventuelle participation de l'Union européenne au financement d'une partie du tronçon Moundou - Doba - Sarh. ●



## APPUI À LA POLITIQUE DE SANTÉ Le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED



**Dr Mahamat Annour WADAK**  
Chef de Projet

L'étude de faisabilité du projet 8<sup>ème</sup> FED a été faite en 1998 et a permis de définir trois axes principaux d'intervention :

- L'appui institutionnel des niveaux central, intermédiaire et périphérique pour en améliorer le fonctionnement.
- Les ressources humaines pour en augmenter le nombre et améliorer ses qualifications.
- L'appui aux services, avec le district sanitaire comme point focal.

Le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED a officiellement démarré en juillet 2000. L'évaluation à mi-parcours d'octobre 2003 a noté, dans les six régions soutenues par le projet (BATHA, BET, GUERA, OUADDAI, SALAMAT et WADI FIRA), une amélioration progressive de la prise en charge de la population.



**Dr Etienne MUGISHO**  
Coordinateur des Assistants Techniques (AT)

### L'appui institutionnel

Les actions du projet portent tant sur les services centraux - les directions du Ministère de la Santé Publique (MSP) - que sur les structures régionales et périphériques du MSP, c'est à dire au niveau des Délégations Régionales Sanitaires (DRS) et des bureaux des Districts Sanitaires (DS).

• Au niveau central, l'action du Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED consiste à appuyer l'élaboration de textes de lois ou d'application, portant par exemple sur la politique des médicaments, sur l'inspection pharmaceutique, les laboratoires, le centre de transfusion sanguine ou la politique de contractualisation. L'action du Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED vise également à améliorer le fonctionnement des services par la mise en place d'organigrammes, de descriptions de postes et par un appui à l'élaboration des plans d'actions annuels.

• Au niveau régional et périphérique, les équipes cadres des DRS et des DS reçoivent des formations sur les méthodes et les outils de planification, de leadership, de supervision, de prise en charge des malades (protocoles de traitement), et de reporting.

### Le développement des ressources humaines

Les actions du Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED visent à augmenter le nombre de professionnels de la santé qualifiés (ATS - Agents Techniques de Santé, IDE - Infirmiers Diplômés d'Etat, médecins...) et à participer au développement de la gestion des ressources humaines du MSP.

• Pour augmenter le nombre de professionnels de la santé, le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED contribue au fonctionnement (salaires, équipements, bourses d'élèves...) des établissements de formation : Ecole Nationale des Agents Socio-Sanitaires (ENASS), Formation Initiale Décentralisée (FID) à N'Djaména, Abéché, Sarh et Moundou.

• Pour améliorer la qualité des formations le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED intervient par la participation à l'évaluation de la FID, l'évaluation de la formation complémentaire des jeunes médecins généralistes et la

révision des curricula des écoles, le financement de bourses d'études courtes et longues durées à l'étranger (en Europe, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale).

• Pour participer au développement de la gestion des ressources humaines, le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED contribue par la mise en place d'une base de données, l'élaboration des fiches de postes du MSP, le développement d'un plan de carrière et la gestion prévisionnelle des ressources humaines.

### L'appui aux services

L'appui aux services porte tant sur les DRS et les DS que sur les hôpitaux et les CS (Centres de santé). Il consiste de façon générale à favoriser l'affectation du personnel, à améliorer les conditions de vie et de travail, à attribuer des ressources pour le fonctionnement et les activités. Suivant les niveaux, des activités plus spécifiques sont développées :

• Au niveau des DRS, le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED développe les capacités d'appui en favorisant l'affectation des gestionnaires de la santé et en développant les PRA (Pharmacies Régionales d'Approvisionnement).

• Au niveau des districts sanitaires, le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED renforce les districts dans leur rôle de formation, de planification et de supervision.

• Au niveau des hôpitaux, le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED améliore les infrastructures et les équipements, réorganise le système de financement des hôpitaux en les subventionnant notamment par les dotations en médicaments.

• Au niveau des CS, le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED améliore les infrastructures et équipements, participe à la rénovation de la chaîne de froid, au renouvellement et à la fourniture des équipements de base et appuie le développement de la participation communautaire.

### Les perspectives

Un avenant à la Convention de Financement, inspiré des recommandations de l'évaluation à mi-parcours, prévoit de concentrer plus d'efforts sur la production et la qualité des soins.

Trois approches sont réaffirmées :

• Les Projets de Développement Hospitaliers (PDH), où chaque équipe hospitalière aura son propre plan de remise à niveau et de développement de la capacité de l'hôpital.

• Les équipes de résolution de problèmes par district assurant un suivi rapproché de l'hôpital et des centres de santé et une révision périodique du plan de travail en fonction des résultats observés par l'Equipe Cadre de District (ECD).

• Le tutorat des DRS sur les ECD, c'est à dire une fonction d'encadrement rapproché et de formation des DRS sur les ECD en matière de directions / leadership, planification, formation continue autonome et de supervision.

Une quatrième approche se dessine :

• L'approche contractuelle : après plusieurs semestres de préparation, plusieurs contrats importants avec des ONG sont sur le point d'être signés dans la zone d'intervention du projet.

### Le mot de l'équipe du projet

Le Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED se réoriente maintenant en renforçant l'appui aux régions sanitaires et aux services de santé. Au niveau des districts sanitaires et des services opérationnels, il y a deux clés de réussite: un management efficace et des compétences améliorées. Cette réussite est autant une question d'engagement et de détermination que de ressources.

Il est indispensable que la réorientation du Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED bénéficie d'une adhésion forte et d'un soutien actif du secrétariat général du MSP, en particulier pour inciter les Délégués Régionaux Sanitaires (DRS) à accorder plus de temps à leurs activités d'encadrement et de formation technique des équipes cadres de district. Il est également indispensable que le MSP assure et contrôle la permanence dans leurs postes des cadres régionaux et de district.

L'objectif de la réorientation est que chaque DRS et DS connaisse par avance les ressources et les appuis techniques dont il va bénéficier de la part du MSP et/ou de l'appui technique du Projet Santé 8<sup>ème</sup> FED.

Le challenge pour le Projet sera de coordonner son appui technique avec les plans d'actions des DRS et des DS. ●

## Missions dans les Camps de Réfugiés



Vue aérienne du camp de Goz Beida



Camp d'Oure Cassoni



Camp de Bredjing ayant accueilli jusqu'à 40 000 réfugiés

La Délégation a dépêché plusieurs missions dans les camps de réfugiés, et accompagne régulièrement le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans leurs exercices d'évaluation. Cela lui permet de suivre l'utilisation des financements européens et de comprendre sur le terrain la nature et l'ampleur des répercussions au Tchad de la crise du Darfour, pour intervenir de manière plus efficace.

Dans le même but et pour effectuer un suivi plus rapproché, la Commission a installé en octobre une antenne d'ECHO (Direction Générale de l'Aide humanitaire de la Commission européenne) auprès de la Délégation.

La dernière mission, début novembre 2004, a permis de constater l'amélioration de la situation des 200 000 réfugiés dans les camps, mais aussi de mieux comprendre les difficultés actuelles des autochtones liées à la présence des réfugiés mais aussi à une saison des pluies catastrophique.

Cette dernière mission a suscité de nouvelles réflexions au sein de la DCE, qui ont abouti à une réunion de concertation communautaire sur le sujet avec les ambassadeurs des Etats membres et la Délégation. ●



Distribution de compléments alimentaires aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et allaitantes (Camp de Goz Amer)



Centre de Nutrition Thérapeutique du camp de Goz Amer

### Réfugiés du Darfour

[http://europa.eu.int/comm/echo/field/sudan/darfur/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/echo/field/sudan/darfur/index_fr.htm)



## ECHO ouvre un bureau au Tchad

La Délégation héberge dans ses bureaux Mr Frédéric BONAMY, représentant de la Direction Générale de l'Aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), pendant le temps nécessaire à la constitution d'une équipe et à l'aménagement de locaux.

Au Tchad, ECHO appui depuis 2003 les ONG et les agences des Nations Unies qui apportent une assistance aux réfugiés soudanais et aux populations tchadiennes qui les ont accueilli par le financement de projets à hauteur de 14 millions d'euros (9,18 milliards de FCFA).

### ECHO : La Direction Générale de l'Aide Humanitaire de la Commission européenne

L'Union européenne (la Commission et les 25 États membres) est le principal donateur d'aide humanitaire au monde. La Direction Générale de l'Aide Humanitaire de la Commission européenne (ECHO) est responsable de cette activité.

● L'aide humanitaire fournie par ECHO a pour objet d'assister, dans les pays hors de l'UE, les populations victimes de catastrophes naturelles (séismes, inondations, sécheresses, tempêtes), de catastrophes d'origine humaine (conflits) ou de crises structurelles (sévères ruptures politiques, économiques ou sociales).

● L'aide humanitaire est octroyée sans établir, à l'égard des victimes, de discrimination pour des raisons raciales, religieuses, de sexe, d'âge, de nationalité ou d'appartenance politique.

● ECHO confie la mise en œuvre des projets sur le terrain à environ 160 partenaires opérationnels - organisations non-gouvernementales (ONGs), agences des Nations unies, mouvements de la Croix-rouge et du Croissant-rouge.

● L'aide humanitaire fournie par ECHO consiste en la fourniture de biens et de services essentiels (aliments, médicaments, vaccins, eau, soutien psychologique, dragage de mines, abris, réhabilitation). De plus, elle peut prendre une forme préventive (par exemple plantation d'arbres pour contrer les inondations). Son seul objectif est d'empêcher ou de soulager les souffrances humaines.

● Depuis 1992, ECHO a apporté son aide à des dizaines de millions de victimes de catastrophes naturelles et de crises provoquées par l'homme

● En 2003, ECHO a aidé plus de 40 millions de victimes de crises humanitaires via le financement d'actions d'aide humanitaire à hauteur de 600 millions d'euros, soit 394 milliards de FCFA (sans compter l'aide accordée séparément par les 25 États membres).

● ECHO finance des opérations humanitaires dans environ 60 pays et territoires en 2004. ●



Frédéric BONAMY

### ECHO

[http://europa.eu.int/comm/echo/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/echo/index_fr.htm)



## Présidence Néerlandaise de l'Union européenne

Les priorités de la Présidence Néerlandaise  
(1<sup>er</sup> Juillet - 31 Décembre 2004)

L'élargissement de l'Union européenne, le renforcement durable de l'économie européenne, la sécurité, la qualité du budget pluriannuel européen, un rôle plus efficace de l'UE dans le monde, tels sont, en gros, les priorités de la présidence néerlandaise de l'Union européenne pendant le second semestre de cette année.

Les Pays-Bas entendent en outre engager le débat avec les citoyens et les pouvoirs publics au sein de l'Union sur la question de savoir comment la poursuite de l'intégration et de la coopération européennes doit se concrétiser et quelles sont les valeurs communes qui sous-tendent l'action de l'Europe.

Les priorités de la présidence néerlandaise sont un complément du programme opérationnel annuel néerlandais-irlandais pour 2004 et le Programme stratégique pluriannuel 2004-2006.

L'Irlande et les Pays-Bas, qui exercent successivement la présidence en 2004, ont établi un programme opérationnel annuel commun pour l'année 2004. Ce programme aborde la mise en œuvre de l'agenda européen et les grandes lignes de la politique exposée dans le Programme stratégique pluriannuel 2004-2006. Ce Programme a été élaboré par les six présidences de 2004, 2005 et 2006 : l'Irlande, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Finlande. Le programme donne un aperçu des principaux dossiers qui seront inscrits à l'ordre du jour de l'Union au cours de ces trois années. ●

Le mot du 1<sup>er</sup> ministre Néerlandais:  
J. P. Balkenende

*Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, l'Union européenne comprend 25 États membres. Nous avons besoin les uns des autres dans de nombreux domaines. Nous ne pouvons renforcer l'économie et accroître l'emploi que dans le contexte européen, et ce n'est qu'ensemble que nous pouvons rendre plus sûr notre cadre de vie.*

*En tant que pays fondateur de l'Union, les Pays-Bas savent que beaucoup a été réalisé en un demi-siècle de coopération. Mais il reste encore de grands défis à relever.*

*En exerçant la présidence de l'UE au deuxième semestre de 2004, les Pays-Bas feront en sorte que, tous ensemble, nous puissions continuer à bâtir l'Europe. ●*



Jan Peter BALKENENDE  
1<sup>er</sup> ministre Néerlandais

Présidence Néerlandaise  
<http://www.eu2004.nl>



## 5<sup>ème</sup> Elargissement de l'UE



Le 1<sup>er</sup> Mai 2004, 10 nouveaux États membres ont rejoint l'UE, cet accomplissement historique termine un long processus qui a commencé pour la plupart des pays en 1989 avec la chute du mur de Berlin. Les premières négociations d'adhésion ont été ouvertes en 1998, et, pour les 10 nouveaux membres, clôturées au sommet de Copenhague en décembre 2002. Le traité d'adhésion signé à Athènes en avril 2003, a été par la suite ratifié. Les nouveaux membres rejoignent l'UE conformément aux termes de ce traité.

- Les 10 nouveaux États membres de l'UE à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004 sont: **Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie.**
- Concernant les 3 autres pays candidats, la **Bulgarie** et la **Roumanie** espèrent pouvoir adhérer en 2007, tandis que la **Turquie** ne négocie pas pour l'instant son adhésion.

*Pour faire partie de l'Union, ils doivent remplir des conditions économiques et politiques connues sous le nom de 'critères de Copenhague', selon lesquelles un pays candidat doit:*

- Etre une démocratie stable, respectueuse des droits de l'homme, de la règle de droit et de la protection des minorités.
- Etre doté d'une économie de marché effective.
- Adopter les règles, normes et politiques communes qui constituent le corps législatif de l'UE.

*L'UE soutient ces pays dans leurs efforts d'adoption des règles de l'UE, et leur apporte son assistance financière afin de développer leurs infrastructures et leurs économies. ●*



Carte de l'Union européenne à 25 États membres

Elargissement

[http://europa.eu.int/comm/enlargement/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/enlargement/index_fr.html)

# LA DECONCENTRATION

*au sein de la Délégation de la Commission européenne au Tchad*

## Réforme de l'aide extérieure

Il y a quatre ans, la Commission européenne a lancé une réforme de la définition des priorités, de l'organisation et de la mise en oeuvre de ses programmes et projets d'aide extérieure. Elle cherche ainsi à faire un meilleur usage des fonds apportés par les Etats membres afin de répondre aux questions d'intérêt commun, y compris les objectifs de développement du millénaire.

### Le rôle des Délégations

*Créées à l'origine essentiellement pour représenter la Commission lors de négociations commerciales ainsi que pour mener des actions de coopération au développement dans le cadre des conventions de Yaoundé et de Lomé, les Délégations doivent maintenant s'adapter afin de servir les nouvelles responsabilités dévolues à l'Union européenne dans le cadre des relations extérieures, et ceci dans le cadre de la réforme du service extérieur, adoptée le 16 mai 2000 par la Commission.*

- Assurer la représentation de la Commission européenne auprès de la République du Tchad, représenter la Communauté dans l'exercice des compétences qui lui sont propres.
- Assurer dans ce cadre le suivi des relations bilatérales dans les domaines des relations politiques, économiques et commerciales et de coopération.
- Assurer le suivi des politiques de l'Union européenne dans tous les secteurs.
- Promouvoir et défendre les valeurs et intérêts de l'Union européenne.
- Assurer le suivi des relations économiques, politiques et de coopération avec la CEMAC.
- Assurer la gestion des programmes et projets déconcentrés dans le cadre de la réforme de la gestion de l'aide extérieure en cours.
- Promouvoir des actions de presse et d'information en relation avec ce qui précède.

*Visite des locaux et séances de travail avec la mission de vérification de la déconcentration venue évaluer la situation de la Délégation*



**Aide extérieure de la Commission :**  
<http://europa.eu.int/comm/world/>

## Déconcentration

Afin de rendre les programmes d'aide mieux adaptés aux besoins locaux, de faciliter la coordination entre les donateurs et d'accélérer la mise en oeuvre, la Commission a décidé de confier aux Délégations la responsabilité de la gestion de l'aide extérieure : les décisions seront donc prises sur place.

Les tâches et les responsabilités que la Commission a commencé à transférer aux Délégations sont :

### Programmation

- Participation active au processus bien que la décision finale appartient au Siège.

### Identification et instruction des programmes et projets

- Identification dans le cadre des programmations adoptées.
- Etudes de faisabilité, instruction et préparation des dispositions techniques et administratives d'exécution.

### Mise en oeuvre

- Préparation et passation des marchés.
- Préparation et endossement des contrats.
- Mise en oeuvre technique, contractuelle et financière des programmes et projets.
- Monitoring technique, contractuel et financier des programmes et projets.
- Reportage et statistiques.
- Audit financier des programmes et projets.

### Evaluation

- Participation à l'évaluation des projets.

## Perspectives pour le Tchad

*Les orientations nouvelles issues de l'Accord de Cotonou vont se concrétiser par un renforcement de la dimension politique du partenariat, par l'ouverture de celui-ci aux acteurs non-étatiques (société civile et secteur privé) ainsi que dans le développement d'une dynamique d'intégration économique dans le cadre de la région délimitée par la CEMAC.*

*Ces orientations nouvelles se rajoutent à la poursuite de la mise en oeuvre des activités plus traditionnelles du partenariat entre la République du Tchad et la Commission européenne : la préparation et la mise en oeuvre du programme 9<sup>ème</sup> FED et la poursuite des programmes financés par le 8<sup>ème</sup> FED.*

*La stratégie nationale de coopération et le Programme Indicatif National (PIN), financé par le 9<sup>ème</sup> FED, pour la période 2002-2007, ont fait l'objet d'un accord officialisé le 11 février 2002. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre global du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), adopté par le Gouvernement en juin 2003, ce qui permettra au Tchad d'atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative " Pays Pauvres Très Endettés " (PPTTE).*



# UNE ÉQUIPE RENFORCÉE



Le personnel de la Délégation

## Nouvelle organisation de la Délégation

Les orientations de Cotonou, qui prescrivent un renforcement du dialogue politique et un renforcement du partenariat pour développer l'intégration économique du Tchad (en plus de la poursuite des activités de coopération), associées à la réforme de la gestion des aides extérieures et notamment la dévolution des pouvoirs d'ordonnateur subdélégué au Chef de Délégation, nécessitent le renforcement des ressources de la Délégation de la Commission européenne au Tchad et l'amélioration de l'organisation afin de pouvoir faire face à l'accroissement prévu des responsabilités et de la charge de travail, aussi bien sur le plan politique et technique, qu'administratif et financier.

### Ressources humaines

L'effectif de la Délégation (qui aura progressivement doublé entre 2003 et 2005) est réparti en 5 sections distinctes placées sous la responsabilité du Chef de Délégation:

- Infrastructures, Transports et Hydraulique
- Renforcement des capacités, Développement rural, Environnement et Sécurité alimentaire
- Secteurs sociaux, Bonne gouvernance et Economie
- Finances et contrats
- Administration

La réforme de l'aide extérieure a prévu un programme intensif de formation pour tout le personnel de la Délégation, des Projets et des Administrations partenaires.

### Aménagement des locaux

Une extension des locaux devrait permettre la mise à disposition de bureaux supplémentaires pour héberger tout l'effectif . ●



Mission de formation aux nouvelles procédures FED organisée à N'Djaména en juin 2004

Bienvenue sur le site web de la Délégation : <http://www.deltcd.cec.eu.int>



Page d'accueil du site web de la Délégation en ligne depuis septembre 2004

**Développement Pays ACP :**  
[http://europa.eu.int/comm/development/body/country/country\\_en.cfm](http://europa.eu.int/comm/development/body/country/country_en.cfm)



## PROJET DE SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES DÉCENTRALISÉES

**E**n 2003, le Projet de Soutien aux Initiatives Culturelles Décentralisées (PSICD), placé sous la tutelle du Programme Micro-Réalisations (PMR), a démarré ses activités pour une première phase de deux ans. Durant cette période, l'orientation générale du projet prévoit 2 axes :

- Participation au renforcement des capacités des artistes en aménageant des espaces de dialogue.
- Appui à la valorisation du patrimoine national.

Après des réunions de consultation auprès d'institutions culturelles de N'Djaména (Centre Don-Bosco, Centre Al-Mouna et Centre Culturel Français), **le projet a réuni environ 200 artistes en Assemblée Générale au mois d'avril 2004 au Centre Al-Mouna.** A l'issue de cette assemblée, les représentants des artistes ont été choisis, par filière, pour établir un diagnostic du paysage culturel et une esquisse de plan d'actions. Cinq filières sont concernées par ce plan : Musique, Danse, Arts dramatiques, Arts plastiques et Littérature.

**Un Comité de Sélection des projets composé d'artistes choisis par leurs pairs a été créé.**

Suite à l'appel à projet lancé par ce Comité, 61 dossiers ont été réceptionnés, le Comité de Sélection a déclaré 47 dossiers recevables et 14 dossiers rejetés. Après instruction : **5 projets, ayant pour thème "la formation" et concernant une centaine d'artistes, ont été approuvés et feront l'objet d'un financement :**

- Formation préalable de 10 formateurs, confirmés dans leur domaine, à l'organisation et à la pédagogie.
- Formation de 30 artistes peintres à la peinture abstraite.
- Formation de 20 sculpteurs aux techniques de sculpture à la fraise sur bois.
- Formation de 30 danseurs aux techniques de danse contemporaine.
- Formation de 20 musiciens à la maîtrise du solfège.

*D'autres projets sont actuellement en cours d'instruction pour être présentés au prochain Comité d'Approbation.*

*A Sarh, une Coordination locale des artistes est constituée et des réunions d'analyse par secteur d'activités artistiques sont en cours avec l'appui du projet.*



**Bandoum KEMTITINA**  
Animateur culturel du  
PSICD



Statuettes en bois

Concernant l'axe de la valorisation du patrimoine culturel, le PSICD maintient des contacts permanents avec le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports à travers la Direction des Archives Nationales et du Patrimoine qui a proposé trois projets au financement, dont l'un concerne la réhabilitation et l'extension du musée de Sarh et les deux autres, l'appui au musée de N'Djaména.

Ces projets sont en cours d'étude par la Coordination du PSICD. ●



"Vendeuses de lait" Oeuvre du peintre tchadien  
**HAROUN** (collection privée - BF)



Atelier de sculpture sur bois

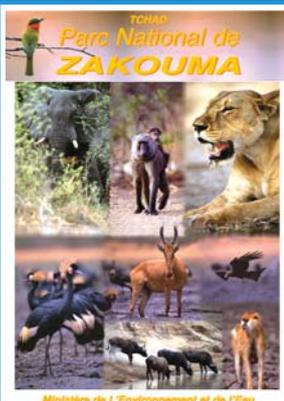
### Contactez Le PSICD

**Centre Al-Mouna**  
BP-456 N'djaména  
email: almouna@intnet.td  
Tél: 51.42.54

**SAVE**  
BP- 87 Sarh  
Tél: 68.15.83

**Cellule centrale du PMR**  
BP-6165 N'djaména - Tchad  
email: pmr-fed@intnet.td  
Tél: 51.89.19

**Cellule d'appui du PMR de Sahr**  
Tél: 68.15.83



## Les échos des Projets soutenus par l'Union européenne PARC NATIONAL DE ZAKOUMA

Pour cette saison, le Parc National de ZAKOUMA sera en mesure d'accueillir ses visiteurs dès le **1<sup>er</sup> décembre 2004.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter le PNZ à sa nouvelle adresse email :

**pnz@geolink-access.com**

Tél. : (235) 52.44.12

Téléchargez la brochure d'information du Parc sur le site Web de la délégation:  
[http://www.deltcd.cec.eu.int/fr/item2\\_info\\_docs/doc\\_zakouma.htm](http://www.deltcd.cec.eu.int/fr/item2_info_docs/doc_zakouma.htm)